

Autorisation parentale obligatoire pour l'ASSOCIATION SPORTIVE

Année 2020-2021

Merci de bien vouloir rendre ce document accompagné du **chèque de 15 euros** nécessaire à la prise de licence à l'ordre de **: association sportive du Lycée des Calanques.**

N'oubliez pas de préciser le nom de l'élève et la classe au dos du chèque.

Je soussigné(e) Mme / M, responsabl	le légal,
Autorise l'élève Nom :	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
scolarisé en classe de :	cterne
adresse mail pour être joint :	•••••
à pratiquer, dans le cadre de l'Association Sportive, les activités sportives suivantes (merci de coche	er):
∘Vélo Tout Terrain	
o kayak de mer Seulement si votre enfant sait nager 50 m en eau profonde.	
o sauvetage sportif	
o autres activités qui seront programmées ponctuellement (cross, tournoi interne, etc).	
o à participer à des COMPETITIONS scolaires dans le cadre UNSS (Union nationale du sport Scola	aire)

DATE ET SIGNATURE:

Ces activités se dérouleront le plus souvent le mercredi après midi (13h15-16h30 environ) ainsi qu'occasionnellement sur la pause déjeuner. Il est possible à titre individuel de prendre une assurance complémentaire.

Olivier ARNAUD, Professeur d'EPS.